

# COMMUNE DE MONTAURIOL - LES HOSTALET



## Bulletin Municipal Novembre 2016

### SOMMAIRE

Mot du Maire	Page 2	Informations générales	Page 5
Projets et actions engagés	Page 4	Événements familiaux	Page 7
		Ça s'est passé à Montauriol	Page 8

*Respectons notre village, ne pas jeter sur la voie publique*

Adresse du site internet : [mairie-montauriol.com](http://mairie-montauriol.com)

## Le mot du Maire

En cette fin d'automne, nous venons de célébrer une nouvelle fois le 11 Novembre avec tout son cortège de questionnements sur la réalité de l'histoire de notre pays et dans le cas présent du monde. Cette histoire nous a appris combien la haine et les différentes idées pouvaient conduire à l'immonde. Aujourd'hui, ne nous trompons pas. Le terrorisme ne cherche pas qu'à répandre le sang, il veut aussi nous diviser et nous faire céder aux sirènes du populisme et de l'amalgame ...

Nous devons lutter contre toutes les formes d'obscurantisme et préserver nos valeurs. Gardons le plaisir de partager, découvrir et simplement d'être ensemble... Quelles que soient les épreuves que nous traverserons encore, ne nous laissons pas arracher la conviction que nos libertés, notre humanisme et notre bonheur de vivre doivent toujours prévaloir sur tout autre sentiment. Jour après jour, acte après acte, rencontre après rencontre, nous œuvrons communément pour améliorer notre cadre de vie et développer les relations humaines. Gardons ce cap, même ici dans notre village comme dans toutes les communes de France.

Le bulletin municipal est le reflet de la vie communale dans son ensemble bien évidemment.. et les dossiers avancent... Je ne reviendrais pas sur le PLU, vous avez été destinataires d'une lettre vous informant de l'état d'avancement de ce futur document. Nous travaillons maintenant sur le zonage (bien encadré par les différentes lois...), la définition des orientations d'aménagement et de programmation ainsi que le règlement. N'hésitez pas à venir consulter les documents mis à votre disposition, et à vous exprimer dans le registre ouvert à votre intention.

Des contrôles concernant le débroussaillage obligatoire prévus par les services de l'ONF lors de la dernière réunion publique du mois de juin dernier ont eu lieu. Ils ont pour but de préciser les attentes, au travers du conseil lorsque cela est utile, des contrôles à venir qui seront certainement plus répréhensifs. Comme cela avait été évoqué lors de la réunion du mois de Juin, nous allons mettre en place une parcelle témoin qui pourra permettre de mieux apprécier les attentes du législateur.

Le SIP des Aspres, compétent dans l'aménagement et l'entretien des pistes DFCI, a installé deux citernes qui sont en service depuis le début de l'été, l'une est située à l'entrée du chemin menant à la chapelle St Amans et l'autre à quelques mètres en amont de l'église St Saturnin. La mise aux normes de la piste DFCI prévue entre les lieux dits « Vignes d'amont » et le « mas Julia » pourra débuter dès le début de l'année prochaine, le marché étant déjà attribué aux entreprises.

Tous ces équipements programmés dans le cadre du plan d'aménagement contre l'incendie (PAFI) ont été initiés par les services de l'état. On peut noter également la validation du projet de servitude de passage pour cet ouvrage par la commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêts.

Nous remarquons depuis quelques temps déjà, une certaine recrudescence des déchets, dans et autour de nos locaux recevant les ordures ménagères. Nous imaginons qu'ils ne sont pas le seul fait des habitants du village. Ces dépôts sont totalement interdits. Je vous rappelle que chaque local est censé accueillir seulement les déchets ménagers à déposer dans les containers collectifs, permettant de faire le tri sélectif. Pour les autres déchets (électroménagers, ferraille, mobilier, etc.) et la liste est longue, vous devez les déposer impérativement en déchetterie. J'en appelle donc au civisme de tous...

Nous évoquerons également, les projets engagés pour cette fin d'année toujours longs à se dessiner car nous devons toujours attendre le retour des demandes de subventions. Nous devons nécessairement faire des demandes les plus larges possibles pour pouvoir obtenir un financement maximal, l'inconvénient pour nous est de s'accommoder des exigences des subventions d'état qui demandent un début de travaux avec des délais précis et les réponses d'autres collectivités qui tardent dans leurs engagements...

Cette année encore, notre commune a connu une saison estivale conviviale, avec une multitude d'animations de toutes sortes. Alors, une fois encore, merci aux bénévoles des différentes associations pour leur dynamisme et leur intense implication dans la vie de notre commune.

Enfin le retable et la statue de St André volé à l'église St Saturnin en 2010 ont retrouvé le pays catalan le 22 juillet dernier, il fait l'objet d'une étude qui pourrait permettre sa restauration. A suivre...



Patrick Mauran

# PROJETS ET ACTIONS ENGAGÉS

## **Travaux d'accessibilité, sécurisation et embellissement du village**

Ce programme annoncé depuis plus d'une année, délai évidemment nécessaire pour faire les demandes de subventions aux divers partenaires, va pouvoir débuter dès cette fin d'année. Les ordres de missions ont été adressés aux entreprises.

Ces travaux permettront de mettre aux dernières normes nos installations imposées par la loi handicap de février 2005 (une ordonnance ratifiée en août 2015). Il s'agira de l'agrandissement du cimetière et sa mise en accessibilité. Cet investissement est nécessaire du fait du manque de place dans les anciens cimetières. En même temps, il agrémentera le lieu en accord avec l'architecture existante.

Ce programme nous a aussi permis de réhabiliter le point d'arrêt dédié au ramassage scolaire et du transport à la demande au hameau des Hostalets. Un abribus a été installé pour répondre aux normes demandées par les services « transport » du Conseil Départemental.

Nous devrions également débuter la mise en accessibilité de la mairie aux usagers.

## **Panneaux de communication sur le pastoralisme**

La mise en place également de panneaux de communication sur le site et au centre du village sur le rôle de l'Association Foncière Pastorale. Ces panneaux expliqueront l'utilité de cette mise à disposition du foncier nécessaire à la protection des territoires contre les incendies. Ils évoquent l'évidence de la création et de la gestion concertée d'une coupure de combustibles valorisée par le pâturage. Il est important de préciser que l'objectif de cette zone située au nord du village est de réduire et de contraindre au maximum la propagation des feux. Ces travaux seront financés par l'association qui collecte chaque année des cotisations auprès des éleveurs et complétées par un financement provenant de la commune partenaire de cette association.



## NOUVEAU ! LES P.O. ZONE PILOTE NATIONALE POUR LE RECYCLAGE DES DECHETS !

Alors que le plastique est un matériau qui se développe fortement, il reste celui qui se recycle le moins. Aujourd'hui, en France plus de 1 Million de tonnes d'emballages plastique sont mis sur le marché tous les ans : 23% sont recyclés et 77% restes à valoriser. Seuls les bouteilles, bidons et flacons en plastique finissent dans votre bac jaune.

## MAINTENANT C'EST PLUS SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Depuis le 1er Octobre, Les habitants des Pyrénées Orientales, département pilote national, font désormais partis des 24% de français qui peuvent aujourd'hui trier la totalité des emballages. Vous pouvez jeter tous les emballages vides, sans exception dans votre bac de tri.

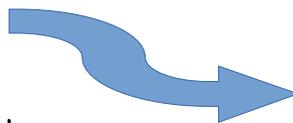
Emballages en métal, en papier-carton et maintenant tous les emballages en plastique : bouteilles, flacons et bidons, barquettes, pots, films, sacs et sachets en vrac, vidés et écrasés. Ce nouveau geste permettra de recycler 100% des plastiques mis sur le marché alors que seulement 40% l'étaient jusqu' à présent.

*1 tonne de plastique recyclé = 800kg de pétrole brut économisé*

Disque « guide » à la disposition des usagers au secrétariat de la mairie.

Plus d'informations à l'adresse internet suivante :

<http://touslesemballagessetrient.fr/>



# INFORMATIONS GENERALES

## Locaux poubelles : tous concerné(e)s

Depuis quelque temps nous constatons que nos abris poubelles remplacent les déchetteries (accumulation de gravats, monstres, objets en tout genre..).

Nous souhaitons attirer votre attention sur ce problème qui dorénavant pourrait être sanctionné.

Nous étudions la possibilité de mettre les locaux poubelles sous surveillance et nous sommes désolés d'avoir dû en arriver à ce stade !

L'information sera communiquée aux villages environnants et une réglementation sera affichée sur chaque local.

Merci de respecter ces lieux dans l'intérêt de toute la population .



## Fermeture mairie

La mairie sera fermée du samedi 17 décembre jusqu'au 2 janvier inclus. Une affiche sur la porte de la mairie vous confirmera les dates exactes.

## Inscription sur la liste électorale de la commune

Si vous souhaitez participer aux prochaines élections en 2017 et si vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale de la commune (en ayant votre résidence principale à Montauriol), vous pouvez vous présenter à la mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, au plus tard le 31 décembre 2016.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Bibliothèque de Montauriol : horaire vacances d'hiver

La bibliothèque sera ouverte ce mois de décembre, à l'exception des samedis 24 et 31 décembre 2016. Les permanences des mercredis 21 et 28 décembre sont maintenues. N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse email afin de pouvoir vous informer rapidement.

## Festivités/agenda communal

- . la municipalité aura le plaisir de distribuer à domicile les colis pour les aînés du village.
- . Le Père Noël s'arrêtera le samedi 10 décembre 2016 dans la salle des fêtes pour distribuer un cadeau à tous les enfants de Montauriol ayant reçu leur invitation par la poste . Néanmoins, à 14h30, il y aura un spectacle « la récré magique » suivi d'un goûter pour tous les enfants de Montauriol, petits et grands .
- . la rife de Noël aura lieu le samedi 10 décembre à 21h dans la salle des fêtes. Une affiche vous communiquera, en temps utile, les modalités de toutes activités.

## Bloc-notes

Les nouveaux habitants (ou en cas de changement pour tous les autres habitants) peuvent communiquer leur adresse email auprès du secrétariat de la mairie afin d'être informé au plus vite des informations communales. Ce bulletin municipal est également disponible sur le site de la mairie : [mairie-montauriol.com](http://mairie-montauriol.com).

Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives : 11 juin et 18 juin 2017

# ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

Nous déplorons la disparition de Monsieur BANTURE René Francis Joseph, décédé le 13 juillet 2016. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à toute sa famille, avec une pensée particulière pour son épouse, son frère et ses enfants.

Nos souhaits de bonheur accompagnent Madame HEINRICH Laurène et Monsieur CROUHY Damien qui se sont mariés le 13 août 2016 ainsi que Madame HOUTTUIN Monique et Monsieur FERRAZ Vincent qui se sont mariés le 19 novembre 2016. Toutes nos félicitations.

# ÇA S'EST PASSÉ A MONTAURIOL



Réunion publique sur la prévention incendie

Conférence sur les champignons



Halloween

Commémoration du 11 novembre

